

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Sante
E.P.I.C Pharmacie Centrale des Hôpitaux

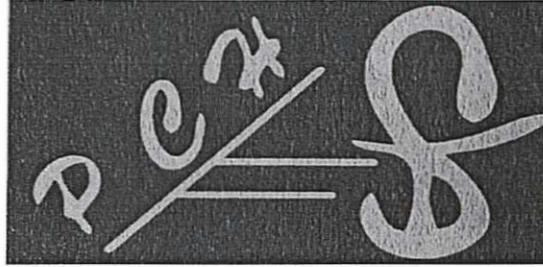


Siege Social : 11, Route de Wilaya zone industrielle Oued Smar, Alger
B.P 354 Dar El-Beida, Alger

Tel: 023.92.05.10/11/12/13

Fax: 023.92.05.15

Numéro d'Identification Fiscal : 000016001323281



Pharmacie Centrale des Hôpitaux

الصيدلية المركزية للمستشفيات

Avis d'appel d'offres national et international ouvert N° 17/2023
« Médicaments »

L'E.P.I.C Pharmacie Centrale des Hôpitaux, lance un Appel d'Offres National et International ouvert n°17/2023 en vu de l'Acquisition des médicaments, s'adresse aux :

- **Pour les soumissionnaires locaux :**
 - Etablissements pharmaceutiques de fabrication et/ou ;
 - Etablissements pharmaceutiques d'exploitation.
- **Pour les soumissionnaires étrangers :**
 - Fournisseurs détenteurs et/ou exploitants de décision d'enregistrement ou leurs distributeurs dûment mandatés (autorisé par le titulaire).

Les entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau des Marchés** sis à **11, Route de Wilaya, Oued Smar Dar El Beida, Alger** contre la présentation du reçu de paiement des frais de participation non remboursable, dont le montant est fixé à **Cinquante mille (50 000,00) dinars algériens**.

Le paiement s'effectue par virement au crédit du compte courant bancaire de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux référencé comme suit :

Banque Nationale d'Algérie Agence 601, Didouche Mourad, Alger

Compte Bancaire en Dinars Algériens N° 00100 6010300 053 455/43

I/-Le dossier de candidature, doit contenir :

- 1- Une déclaration de candidature dûment signée et renseignée par le soumissionnaire ;
- 2- Une copie du bordereau de paiement des frais de participation à l'appel d'offres ;
- 3- Une déclaration de probité, dûment signée et renseignée par le soumissionnaire ;
- 4- Une délégation de pouvoir, le cas échéant ;
- 5- Les statuts pour les sociétés ;



6- Les documents justifiant la qualification/qualité du soumissionnaire :

- Agrément ou autorisation d'exploitation de l'établissement du soumissionnaire.
- Agrément ou autorisation d'exploitation de l'établissement du fabricant.

7- Les bilans financiers des 03 dernières années (2020-2021-2022), ainsi que les références bancaires du soumissionnaire.

8- Extrait de rôle et carte fiscale à jour (Pour les soumissionnaires locaux) ;

9- Numéro d'identification fiscale (NIF) : Pour les soumissionnaires étrangers ;

10- Mise à jour CNAS/CASNOS ou à défaut un échéancier de paiement (Pour les soumissionnaires locaux) ;

11- Copie de l'extrait du registre de commerce (numérique pour les soumissionnaires locaux, ou document équivalent pour les étrangers) ;

NB : Les documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature cités aux points (8, 9, 10 et 11) sont exigés uniquement à l'attributaire, dans un délai maximum de dix (10) jours, à compter de la date de leur saisine, et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution du marché. Ces documents doivent être transmis par le soumissionnaire au Bureau des Marchés, chargé de les remettre à la copeo.

II/- L'offre technique, doit contenir :

1. La Déclaration à souscrire, dûment renseignée et signée ;
2. **Une caution de soumission supérieure à 1%** insérée dans une enveloppe identifiée, portant la mention « caution de soumission »;
3. L'original du présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire portant, la mention manuscrite lu et accepté ;
4. Pour les soumissionnaires locaux ou distributeurs étrangers, un engagement du détenteur de la décision d'enregistrement à se porter solidairement responsable avec le soumissionnaire vis-à-vis du service contractant ; (ne sont pas concernés par cette disposition les soumissionnaires appartenant au même groupe du détenteur de la décision d'enregistrement).
5. Document justifiant l'enregistrement du produit :

- Décision d'enregistrement du produit en cours de validité accompagnée de l'attestation de prix :

- En cas où cette décision est arrivée à expiration, elle doit être datée de moins de cinq ans (05 ans) ou à défaut d'une quittance de paiement justifiant de l'acquittement des droits de renouvellement, ou tout autre document officiel délivré par les autorités compétentes, attestant de l'acquittement des droits de renouvellement.

- En cas d'absence de l'attestation de prix, joindre tout document officiel délivré par les autorités compétentes justifiant le prix de l'enregistrement.

- Dans le cas d'un transfert ou cession d'AMM dans le pays d'origine, pour un produit donné, le soumissionnaire doit présenter la décision d'enregistrement initiale accompagnée de l'attestation de prix le cas échéant, ainsi que du récépissé de dépôt du dossier de changement du détenteur de la décision d'enregistrement à son profit ou d'une lettre d'engagement de procéder au changement en question.

6. Pour les besoins d'évaluer l'offre technique :

- Fiche de soumission par produit (Annexe V) dûment renseignée et signée ;
- Engagement sur les délais de livraison (Annexe VII) ;



III/-L'offre financière, doit contenir :

1. La lettre de soumission, dûment remplie et signée ;
2. Bordereaux des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Pour le reste des documents, se référer à l'article 16 du cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

- Appel d'Offres National et International Ouvert Médicament N° 17/2023
- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (COPEO).

Si l'enveloppe extérieure n'est pas fermée et marquée comme indiqué à l'alinéa ci-dessus, la PCH ne sera en aucun cas responsable de l'égarement ou l'ouverture prématurée de l'offre.

Toute offre parvenue non anonyme et/ou ouverte, et/ou hors délai sera déclarée non recevable.

La durée de préparation des offres est fixée de vingt et un (21) jours à partir de la date de la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et dans le Bulletin officiel des marchés de l'opération public (BOMOP).

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08 :00 jusqu'à 12 :00 heure limite.

Si cette date coïncidé avec un jour férié, ou un jour de repôs légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, à la même heure.

Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés de la pharmacie central des hôpitaux PCH à l'adresse : 11 route de wilaya zone industrielle Oued Smar,Alger.

Les soumissionnaires sont conviés à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu en séance public le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14H00 Heures.

-la durée de validité des offres comprend la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Liste des médicaments

| N° LOT | PARTAGE | CODE PCH | DÉNOMINATION COMMUNE INTERNATIONALE | U/C | QUANTITÉ |
|--------|---------|----------|-------------------------------------|-----|----------|
| 01 | * | 6809 | ALBUMINE HUMAINE INJ IV 20% 100ML | B/1 | 291 500 |
| 02 | * | 6810 | ALBUMINE HUMAINE INJ IV 20% 50ML | B/1 | 188 000 |